

CHRONIQUE
Mathieu Bock-Côté

Non au pacte mondial sur les migrations

Il aura fallu un certain temps avant que le pacte mondial sur les migrations de l'ONU, qui doit être adopté à Marrakech les 10 et 11 décembre, trouve sa place dans le débat public. Sans trop de surprise, pourrait-on dire. Le droit international s'élabore rarement, pour ne pas dire jamais, dans les paramètres de la souveraineté populaire et nationale, mais il s'impose ensuite aux peuples, qu'on morigène sans gêne lorsqu'ils rechignent à se soumettre aux « engagements internationaux » pris en leur nom. On leur explique qu'ils ne sauraient s'y soustraire, d'autant que les grandes migrations seraient fondamentalement positives et contribueraient à l'enrichissement matériel et moral

de l'humanité, ce qu'affirme aussi sans rire le pacte. Il ne serait plus possible, aujourd'hui, de stopper les grandes migrations, ni même de les contenir : on pourrait au mieux les encadrer. C'est dans cet univers mental qu'il faudrait impérativement évoluer.

Concrètement, avec ce pacte, il s'agit de jeter les bases normatives d'un futur droit à la migration. Il s'agit aussi, et cela n'est pas un détail, d'encadrer le plus possible les termes du débat public en le soumettant à une pédagogie diversitaire de plus en plus contraignante. Le pacte sur les migrations invite ainsi les gouvernements à cesser d'« allouer des fonds publics ou d'apporter un soutien matériel aux médias qui propagent systématiquement l'intolérance, la xénophobie, le racisme et les autres

formes de discrimination envers les migrants, dans le plein respect de la liberté de la presse ». Quand on sait que, du point de vue des théoriciens du multiculturalisme, il suffit souvent de critiquer leur doctrine pour se rendre coupable de racisme ou de xénophobie, il y a de quoi s'inquiéter. L'ONU plaide ici pour un langage médiatique formaté par l'idéologie diversitaire – par exemple en remplaçant la figure de l'immigrant illégal par celle du migrant irrégulier.

Pourtant, le parti immigrationniste avance sans assumer son projet, en prétendant que ce texte est strictement symbolique et n'a aucune portée pratique. Pris de panique devant les critiques qui se multiplient contre le pacte, ses défenseurs nous expliquent que chacun pourra l'interpréter à sa guise dans le plein respect de sa souveraineté. C'est ce que faisait la Canadienne Louise Arbour jeudi dans les pages du Figaro. D'ailleurs, certains exégètes autoproclamés du vrai et du faux présentent l'éventualité d'une perte de souveraineté comme une rumeur relevant des fausses nouvelles. C'est à se demander pourquoi la nomenklatura diversitaire se mobilise autant pour un texte aussi désincarné. Dans les faits, elle travaille sans l'avouer à vider de sa substance la souveraineté nationale, pour ensuite placer les peuples devant le fait accompli.

Mieux vaudrait parler un langage de vérité. La crise migratoire frappe toutes les sociétés occidentales et même la propagande la plus sophistiquée ne convaincra pas les peuples qu'elle porte en elle un avenir radieux. La caravane de migrants qui s'est levée au Honduras, a traversé le Mexique et campe actuellement à la frontière américaine donne un exemple convaincant des effets anxiogènes d'une immigration de masse

non désirée. Il suffirait que l'Amérique consente à l'ouverture même partielle de ses frontières dans les circonstances présentes pour provoquer un appel d'air qui deviendra vite incontrôlable, d'autant que nous sommes témoins d'un détournement à grande échelle du droit d'asile, qui n'a pas été pensé pour réguler de tels flux migratoires. Dans les faits, le droit d'asile a surtout pour fonction de disqualifier moralement le concept de frontière, comme si celui-ci avait seulement vocation à s'effacer – il serait même inhumain de penser le contraire. À terme, il faudrait vider de tout contenu la différence entre le citoyen et celui qui ne l'est pas pour que naisse une humanité nouvelle.

Les migrations de masse sont en train d'atteindre des proportions telles qu'elles relèveront de la submersion démographique, quoi qu'en disent certains statisticiens militants qui jouent avec les mots et les chiffres pour nous convaincre que cette grande révolution qui se déroule sous nos yeux n'a pas lieu. C'est un thème récurrent de la pensée progressiste de dernier siècle : le réel serait une machination réactionnaire. Mais les États sont en droit de vouloir reprendre un contrôle politique sur le fait migratoire. De ce point de vue, on ne peut qu'applaudir les gouvernements occidentaux qui, depuis quelques semaines, annoncent qu'ils ne signeront pas ce traité. Ils montrent ainsi que le « sens de l'histoire » n'est qu'une illusion idéologique dont peuvent se déprendre ceux qui désirent orienter autrement leur destin. Et, pour le dire franchement, Emmanuel Macron ne devrait pas être un des rares à se sentir obligé de signer ce pacte. C'est en se délivrant des filets d'un « droit international » instrumentalisé idéologiquement que les nations retrouvent la substance de la démocratie.

100 000 citations
et proverbes sur eve-ne.fr

ENTRE GUILLEMETS

1^{er} décembre 1949 : fin des tickets de rationnement sur le café, le sucre et l'essence en France.



Décret du 1^{er} décembre 1949
Le Haut-Commissariat
au ravitaillement
est supprimé

ANALYSE
Charles Sapin
csapin@lefigaro.fr

«L'ensauvagement», un mot

FIGAROVox

ÉVÉNEMENT